

SAINT-OUEN-SUR-SEINE

OBJET : AVIS PUBLIC D'APPEL A CANDIDATURE – Ville de Saint-Ouen-sur-Seine

Mise en place d'une procédure de sélection préalable pour l'occupation du domaine public en vue de d'une exploitation économique : activité à vocation commerciale pour l'installation de Foodtrucks et commerces alimentaires ambulants.

ARTICLE 1 : OBJET

La présente procédure de sélection préalable vise à l'identification de commerçants pour la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public lors d'évènements portés par la collectivité.

La Ville souhaite identifier et sélectionner de commerçants pouvant proposer une offre temporaire sur des évènements de la ville, de tout type d'activités (offre sucrée, salé, boissons alcoolisées et non alcoolisées, confiseries...) Il s'agit ici d'une activité de commerce alimentaire mobile.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DES EVENEMENTS

La Ville met en place un panel d'évènements pouvant impliquer des commerçants tout au long de l'été. Cet appel à candidatures vise donc à identifier des commerçants pouvant se mobiliser tout au long de l'été. Cette année l'opportunité donnée par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques permettra d'explorer la tenue de stands ou de Foodtrucks sur l'ensemble du territoire communale. Les propositions d'emplacement proposées par les candidats seront ainsi étudiées.

Merci de trouver ci-après le déroulé des activités estivales :

⇒ **Grand Parc des Docks**

A partir du samedi 6 juillet nous recherchons une offre quotidienne diversifiée jusqu'au dimanche 25 août.

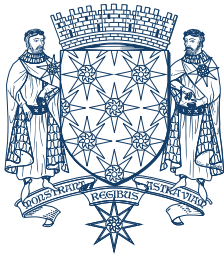
Plusieurs emplacements seront disponibles sur l'ensemble de la commune (à l'exception du Village des athlètes et périmètre contraint et tout particulièrement sur le parc des Docks (grande pelouse).

LES HORAIRES :

Période Hors JO : du **mardi au dimanche** de **10h à 22h** (du 6 juillet au 25 juillet / puis du 12 août au 25 août)

Pendant les JO : du **lundi au dimanche** de **10h à 22h** (avec possibilité d'extension jusqu'à minuit en fonction des compétitions / célébrations)

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

➤ **Les temps forts :**

- 6 Séances de Cinéma en plein Air
- Retransmission en direct des compétitions des JO2024 sur écran géant
- Accès aux bassins aquatiques tous les jours
- Jeux de société géants, tous les jours
- Médiathèque « Hors les murs » avec la Ludobox
- Dj sets hebdomadaire (objectif)
- Concerts 2 fois par mois (objectif)
- Block Party avec l'association ça Bouge Grave, une fois par mois
- Activités sportives (pingpong, badmington, yoga, circuit training) tous les jours
- Buvette / petite restauration

➤ **Bal du 13 Juillet** en partenariat avec Nova :

Le 13 juillet au soir, dans le cadre de l'organisation du Bal du 13 Juillet. La Ville souhaiterait pouvoir proposer une offre diversifiée et accessible à toutes et tous.

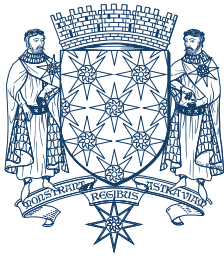
Cuisine du monde, barbecue, apéritif, sucré ou salé toute proposition de restauration hors boissons.

Par ailleurs, l'été audonien sera fortement imprégné par le Brésil, sa culture et ses couleurs.

Nous aurons l'arrivée de la délégation brésilienne du 03 juillet au 16 août 2024, plusieurs équipements seront mis à disposition de la délégation brésilienne, comme la serre Wangari, le Château et le gymnase du Grand Parc. Durant cette période, des temps d'échanges, de rencontres et d'activités seront organisés entre les audoniens et six ambassadeurs, tous médaillés olympiques brésiliens. Par ailleurs, un à deux entraînements de volley-ball seront ouverts au public.

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine, 7 place de la République — 93 400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél. 01 49 45 67 89 — www.saint-ouen.fr



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

ARTICLE 3 : CONDITIONS GENERALES DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Les commerçants devront avoir l'autorisation d'occupation du domaine public dont la Ville se réserve le droit d'en contrôler le respect par l'occupant. L'occupation sera donc temporaire et révoquant.

L'occupant n'a aucun droit acquis au renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire accordée.

L'occupant installera son stand ou Foodtruck sur les emplacements prévus par la Ville.

L'occupant devra souscrire une **assurance responsabilité civile professionnelle et d'exploitation couvrant les éventuels dommages liés à l'activité exercée sur les emplacements**, valable pour toute la durée de l'occupation, et transmettre l'attestation correspondante à la Ville.

En cas d'évènement ou de nécessité impérieuse, la Ville pourra demander le déplacement de la structure. L'occupant devra supporter seul toutes les contributions, taxes et impôts afférents à son activité. **L'occupant devra être autonome en eau.** Concernant l'électricité : en raison de limite en puissance électrique sur les sites d'exploitation, nous privilégions les stands à faible consommation électrique ou autonome. Merci de préciser la puissance électrique requise pour votre stand ou Foodtruck.

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION

L'occupant sera sélectionné après étude de l'ensemble des candidatures présentées dans le délai imparti et dans le respect des principes d'impartialité et de transparence.

Les candidatures seront examinées en fonction des critères suivants :

- Critère 1 : L'originalité, la qualité des produits et la variété des menus proposés et accessibilité des prix, le matériel et l'équipement du commerçant (20%)
- Critère 2 : Préservation de l'environnement : mesures liées à la gestion des ordures ménagères, tri des déchets, emballages utilisés, propreté de l'espace public autour du stand ou du Foodtruck à la limitation des nuisances sonores (2%)
- Critère 3 : Expérience professionnelle et motivation (20%)
- Critère 4 : Faible consommation électrique (20%)

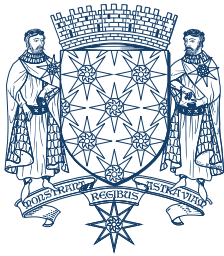
ARTICLE 5 : CALENDRIER ET MODALITES DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 24 mai 2024**.

Le dossier de candidature à compléter est téléchargeable sur les sites de la ville.

Le dossier de candidature complété est à adresser par courriel à l'adresse commerce@saint-ouen.fr ou à déposer par voie postale à Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine, 7 place de la République, 93400, Saint-Ouen.

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le Service Commerce à l'adresse mail suivante : commerce@saint-ouen.fr

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité ;
- Un extrait K-bis ou de n° de SIRET de moins de 3 mois ;
- Une attestation d'assurance responsable civile professionnelle liée à l'activité et responsabilité civile d'exploitation avec période de validité ;
- La description de l'activité avec caractéristiques techniques, photos, schémas et tarification ;
- La déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale - CERFA 13984*05
- Une photocopie de la carte grise du véhicule utilisé ;
- Une photographie et un descriptif du véhicule et du matériel utilisé ;
- Une attestation de formation en hygiène alimentaire ;
- L'adresse du laboratoire pour la fabrication des plats cuisinés ;
- Le dossier de candidature dûment complété, joint en annexe du présent appel à candidature.

ARTICLE 6 : EXAMEN DES DOSSIERS

Seuls les dossiers complets et déposés au plus tard le 5 juillet seront examinés par la commission d'attribution.

Les candidatures complètes seront examinées sur la base des principes et critères fixés à l'article 4 du présent appel à candidature. Si elle le juge nécessaire, la Ville pourra contacter les candidats afin d'obtenir des précisions sur leur projet.

La Ville se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation si elle considère que les candidatures ne sont pas satisfaisantes ou pour un motif d'intérêt général. La Ville n'est en aucun cas tenue par un quelconque délai de désignation.

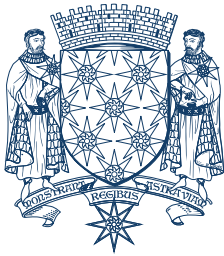
ARTICLE 7 : ANNEXE

Les annexes au présent avis sont les suivantes :

- Dossier de candidature à compléter.

République Française — Liberté, Égalité, Fraternité

Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine, 7 place de la République — 93 400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tél. 01 49 45 67 89 — www.saint-ouen.fr



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

.....
.....

Décrivez les caractéristiques techniques de votre véhicule (longueur, largeur, hauteur, poids) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Décrivez le matériel utilisé et ses caractéristiques techniques (puissance électrique)

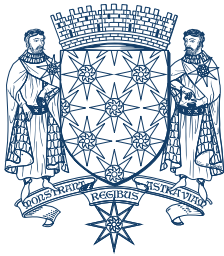
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Décrivez votre mode de fonctionnement en raccordement électrique et en gestion de l'eau, vos besoins techniques :

.....
.....
.....
.....
.....

Décrivez les dispositions envisagées pour la préservation de l'environnement :

.....
.....
.....
.....
.....



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Décrivez vos besoins en équipement (tables, chaises, barnums) si besoin :

.....
.....
.....
.....
.....

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur les déclarations mentionnées ci-dessus et JE M'ENGAGE à mettre en œuvre mon projet tel que décrit dans le dossier de candidature.

Fait à : le

Signature :